

VILLA ALBA

VILLA-ALBA-SAINT-TROPEZ.COM

CONDITIONS DE VENTE

- Un acompte de 50% de la valeur du séjour vous sera demandé lors de votre réservation, le solde étant à régler 10 jours avant votre arrivée. (Mode de règlement : chèques de banques françaises, espèces, virement bancaire. Pas de CB).
- **ATTENTION** : pour les séjours inférieurs ou égales à 5 jours en période **JUILLET/AOUT**, un acompte de **100% de la valeur** du séjour vous sera demandé.
- Le montant de l'acompte sera conservé dans le cas ou l'annulation de la réservation surviendrait moins de 10 jours avant la date de l'arrivée.
- A partir du 11ème jour avant la date d'arrivée, en cas d'annulation l'acompte est restitué à hauteur de 50% de sa valeur.
- En cas de départ anticipé le montant total du séjour initial sera conservé.
- Seule la réception de l'acompte valide en partie votre réservation. **Le montant de l'acompte doit nous parvenir au maximum sous 48h après la réception de votre confirmation de réservation par email. Dans le cas contraire votre réservation sera annulée.**

REGLEMENT INTERIEUR

- Remise des clefs à votre arrivée entre 17H & 21H uniquement.
- Le jour de votre départ, la chambre devra être libérée au plus tard à 11H, en cas de dépassement de cet horaire 50% de la nuité vous sera facturé.
- Les petits déjeuners seront servis entre 10H et 13H.
- Si vous devez rentrer tard dans la nuit, merci de penser à la quiétude de nos clients.
- **L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite dans toutes les parties communes de l'établissement** (hall d'entrée, salon, piscine, ...), ce pour le confort et le respect de l'ensemble des clients ainsi que de votre hôte. Merci de votre compréhension.
- **Il est strictement interdit de fumer dans les chambres** ainsi que dans les parties communes.

Toute notre équipe vous souhaite un inoubliable séjour, et fera tout son possible pour vous le rendre encore plus agréable.